

II

L'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada

(Traduction)

Ottawa, le 30 août 1977

N° 209

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note n° FLO-1129 du 28 juillet 1977, qui se lit comme suit:

«Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à l'Accord intervenu entre nos deux pays concernant l'établissement d'un plan d'urgence conjoint en cas de pollution marine, que constituent les notes échangées à Ottawa le 19 juin 1974, et aux récentes discussions qui ont eu lieu entre les représentants de nos deux Gouvernements concernant l'ajout d'une nouvelle Annexe (Annexe IV) relative aux eaux s'étendant au large de la côte arctique du Canada et des États-Unis dans la Mer de Beaufort.

J'ai l'honneur de proposer que l'Annexe IV, en date du 10 juin 1977, soit ajoutée au Plan et ait même effet en vertu du Plan que les Annexes I à III.

Si les propositions qui précèdent agréent au Gouvernement des États-Unis, j'ai l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions anglaise et française font également foi, et la réponse de votre Excellence à cet effet constituent, entre le Canada et les États-Unis, un Accord qui entrera en vigueur à la date de votre réponse.

«Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.»

J'ai de plus l'honneur de vous informer que les propositions qui précèdent agréent au Gouvernement des États-Unis d'Amérique et de confirmer que votre note, dont les versions anglaise et française font également foi, et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entre en vigueur à la date de la présente note.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

THOMAS O. ENDERS

L'honorable Donald C. Jamieson
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Ottawa